

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DDTE	Date	13 mars 2025
Numéro	25.122	Heure	23h31

Auteur-e(-s) : Groupe VertPOP	Lié à (facultatif) : ad
Titre : Pour un soutien financier aux SPA pour la stérilisation des chats	
Contenu :	
<p>Les refuges de la Société protectrice des animaux (SPA) du canton font face à des difficultés financières, notamment en raison des coûts élevés liés aux stérilisations et castrations des chats. Pour des raisons d'hygiène publique et afin d'assurer le bien-être animal et de limiter la prolifération féline, nous demandons que le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) soit mandaté pour organiser des campagnes de sensibilisation auprès des propriétaires de chats. Ces campagnes, menées en collaboration avec les cinq refuges SPA de notre canton, offriraient des bons de réduction pour la stérilisation ou la castration des chats.</p>	
Développement (obligatoire) :	
<p>Le travail des SPA est essentiel tant pour la santé publique que pour l'équilibre écologique et la protection des animaux. Une population féline incontrôlée peut entraîner des nuisances, la propagation de maladies et des dégradations diverses. Il est donc impératif de mettre en place un contrôle efficace.</p> <p>Une étude mandatée par l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) estime à 225'000 le nombre de chats non contrôlés – c'est-à-dire qui sont livrés à eux-mêmes ou ne reçoivent pas de soins adéquats – en Suisse. Cette étude souligne que la taille de cette population dépend principalement de l'accès à la nourriture et aux abris, plutôt que du taux de castration. Bien que la stérilisation volontaire soit une solution partielle, elle doit être accompagnée de mesures complémentaires pour être réellement efficace.</p> <p>Au niveau fédéral, une motion en faveur du puçage obligatoire des chats a été acceptée par le Conseil fédéral et devrait être prochainement examinée par les Chambres fédérales. En revanche, une motion visant à imposer la stérilisation obligatoire a été rejetée, les Autorités estimant que cette mesure seule ne permettrait pas de résoudre le problème.</p> <p>En 2018, une campagne nationale de sensibilisation a été menée par la Protection suisse des animaux (PSA), en collaboration avec l'OSAV et la profession vétérinaire. Cette initiative visait à informer la population sur la nécessité de contrôler la reproduction féline et de favoriser le puçage des chats errants.</p> <p>Le SCAV, dans son manuel SMI (Système de management intégré), mentionne que la protection des animaux fait partie de ses missions essentielles. Il veille au bien-être des animaux, contrôle les refuges et traite les infractions à la législation sur la protection animale.</p> <p>Dans cette logique, l'organisation de campagnes de sensibilisation et la mise en place d'un soutien financier pour les SPA s'inscrivent pleinement dans les engagements du canton en matière de protection animale et de santé publique.</p>	
Demande d'urgence : NON	

Auteur-e ou premier-ère signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) :		
Marina Schneeberger		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Patrick Erard	Sarah Blum	Barbara Blanc
Armin Kapetanovic	Diane Skartsounis	Emile Blant
Adriana Ioset	Daniel Sigg	Céline Dupraz
Christine Ammann Tschopp	Richard Gigon	Olivier Beroud
Clarence Chollet	Cloé Dutoit	

Position du Conseil d'État

S'agissant d'une tâche fédérale, la sensibilisation à la stérilisation des chats est déjà assurée par la Confédération. En effet, les chats n'étant pas enregistrés officiellement, le canton ne peut transmettre des recommandations ciblées aux propriétaires. Par ailleurs, l'État n'a pas de base légale, ni de budget, pour distribuer des bons de réduction pour des actions de stérilisation et castration. De plus, une étude récente montre que la stérilisation n'a qu'un faible impact sur la réduction du nombre de chats non contrôlés. L'abondance de nourriture et la qualité de l'habitat jouent un rôle central. Pour ces raisons, le Conseil d'État s'oppose au postulat.